

29.01.2026 - 11:01 Uhr

«Swiss Precious Metal Transparency Platform» : un engagement positif pour plus de transparence, mais il reste encore beaucoup à faire

Berne/Lausanne, 29 janvier 2026 – L'Association suisse des métaux précieux (ASMP) a lancé aujourd'hui un registre numérique destiné à renforcer la transparence dans le secteur de l'or. Pour la première fois, les noms de certains fournisseurs des raffineries suisses y sont rendus publics. SWISSAID salue cette initiative, tout en soulignant que le registre n'offre qu'une transparence limitée. Seule la publication de tous les fournisseurs garantit une véritable transparence. Cette exigence doit être inscrite dans la loi, de préférence dans l'Ordonnance sur le contrôle des métaux précieux.

L'Association suisse des métaux précieux (ASMP) a lancé une nouvelle plateforme numérique : «Swiss Precious Metal Transparency Platform». Pour la première fois en Suisse, les noms de certains fournisseurs et des mines auprès desquels les raffineries d'or du pays s'approvisionnent sont publiés.

Les efforts visant à accroître la transparence dans le secteur de l'or sont à saluer. Les recherches menées par SWISSAID montrent que le risque d'importer en Suisse de l'or contribuant au financement de conflits armés (par exemple au [Soudan](#) et en Ukraine) et à de graves violations des droits humains et des destructions environnementales demeure très élevé. Ce risque est encore aggravé par la hausse continue du prix de l'or, qui alimente une véritable ruée vers le métal précieux.

« SWISSAID salue cette avancée vers plus de transparence, mais estime que la nouvelle plateforme ne va pas assez loin », rapporte Marc Ummel, responsable du dossier matières premières chez SWISSAID. Selon l'ONG, plusieurs lacunes sont à déplorer :

- Seuls les noms des fournisseurs situés dans les « pays à haut risque » et des mines sont publiés. En outre, la définition de ces « pays à haut risque » est trop restrictive. L'or provenant des mines ne représente qu'une petite partie des importations d'or. En 2025, la part de l'or minier ne représentait que 30% de la valeur totale de l'or importé en Suisse. Les noms des fournisseurs ne sont donc toujours pas connus pour plus de 50% des importations d'or en Suisse.
- Les informations relatives aux entreprises ne faisant pas partie de l'ASMP n'apparaissent pas sur la plateforme. Ainsi, les fournisseurs de la plus grande raffinerie de Suisse, Valcambi, qui a quitté l'association en 2023, ne sont pas mentionnés.
- Les noms des fournisseurs des Émirats arabes unis (EAU), plaque tournante mondiale pour l'or d'origine douteuse ([voir étude SWISSAID](#)), ne sont pas mentionnés. En 2025, les Émirats arabes unis [étaient l'un des plus grands exportateurs d'or vers la Suisse](#), avec des exportations de plus de 360 tonnes pour une valeur de CHF 32 milliards (janvier-novembre 2025).
- Les fournisseurs sont publiés de manière agrégée, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être attribués à des raffineries suisses spécifiques. Une approche difficilement justifiable, d'autant que depuis cette année, les raffineries MKS PAMP, Argor-Heraeus, Metalor et PX Précinox, en tant que membres de la LBMA, doivent divulguer dans leur rapport de conformité LBMA les noms des fournisseurs provenant des « pays à haut risque » ainsi que ceux des mines industrielles membres du World Gold Council. De nombreuses informations sur les relations commerciales dans le négoce de l'or sont en outre déjà publiques. Les 33 membres du World Gold Council doivent divulguer les noms des raffineries avec lesquelles ils traitent. Ces données sont également publiées dans des bases de données payantes, des rapports EITI ou par certaines banques centrales.

SWISSAID demande donc :

- La publication des noms de tous les fournisseurs, en particulier ceux qui fournissent de l'or secondaire, qualifié souvent à tort d'or « recyclé » à des fins de dissimulation. De nombreuses chaînes d'approvisionnement en or secondaire sont très problématiques, car il peut s'agir d'or provenant de zones de conflit.
- La divulgation des noms des fournisseurs doit être inscrite dans la loi afin d'obliger toutes les raffineries à s'y conformer. Une occasion unique se présente cette année avec la révision de l'ordonnance sur le contrôle des métaux précieux, qui fait suite à la révision de la loi sur le contrôle des métaux précieux adoptée par le Parlement en juin 2025.
- Les raffineries doivent assumer leurs responsabilités et rendre publics les noms de chacun de leurs

fournisseurs (et non sous forme agrégée).

La question de la transparence de l'origine de l'or a refait surface au Parlement en décembre dernier avec la [motion](#) de Fabian Molina, conseiller national PS, et le [postulat](#) de Jean Tschopp, conseiller national PS.

Personnes de contact :

Marc Ummel, responsable dossier matières premières, SWISSAID,

Tél: +41 (0)79 694 49 21, m.ummel@swissaid.ch

Thäis In der Smitten, responsable médias, SWISSAID,

Tél: +41 (0)77 408 27 65, media@swissaid.ch

Meilleures salutations

Thäis In der Smitten
SWISSAID - Medien und Kampagnen

www.swissaid.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100072962/100938162> abgerufen werden.